

Réunion des correspondants collège du 5 décembre 2014

Académies représentées :

Amiens / Bordeaux / Grenoble / Lyon / Montpellier / Nantes / Reims / Rennes / Strasbourg / Toulouse / Versailles

Sujets abordés :

1. Cycle 3 : « sciences en 6ème »

Tour de table pour connaître les directives académiques et les avancées dans chaque collège

1.1. Directives académiques

- Peu de directives de la part des IPR de physique chimie
- Les journées de formation sont organisées différemment selon les académies :
 - 5 journées de formation (dont 2 journées par discipline) + 2 journées de numérique
 - 1/3 des enseignants du collège sur des vendredis sur 3 journées
 - Les formations peuvent être le soir jusqu'à 19h ou le samedi matin ou sur les journées disponibles (pas cours).
 - Les formations sont sur le mercredi après-midi.
 - Les syndicats ont posé des jours de grève sur les jours de formation.
- Entendu dans les formations : « les 3 matières doivent être enseignées dans le bloc sciences en 6ème » et « pas de juxtaposition des 3 matières »

1.2. Témoignages

- les collèges sont plus ou moins avancés dans les choix des répartitions horaires pour chaque discipline.
Plusieurs possibilités :
 - 1,5h SVT / 1,5h Techno / 1h PC
 - 2h SVT + 2h Techno sur le 1^{er} trimestre puis 2h SVT + 2h PC sur le 2^{ème} trimestre puis 2h PC + 2h Techno sur le 3^{er} trimestre
 - 4h SVT sur le 1^{er} trimestre puis 4h PC sur le 2^{ème} trimestre puis 4h Techno sur le 3^{ème} trimestre
 - Dans le cas d'une répartition par trimestre, crainte sur le dernier trimestre, plus court : faire le découpage pour arriver à des heures communes en fin d'année et une réalisation en fin d'année.
 - Tensions dans de nombreux collèges :
 - volonté de certains chefs d'établissement : 1 professeur pour 1 classe : un professeur fait les 3 matières. Les professeurs ne sont pas d'accord.
 - un collègue de techno veut faire les 4h sciences mais des collègues de SVT ne veulent pas que quelqu'un d'autre fasse de la SVT et ne veulent pas faire autre chose que la SVT
- (...)

1.3. Informations utiles

- Dans les programmes du 26/11, les contenus sont équivalents : 1/3, 1/3, 1/3 entre les 3 disciplines.

- Se mettre en relation avec le conseiller pédagogique « sciences » de la circonscription pour la progression en sciences sur le cycle 3 (plus simple que de réunir tous les enseignants du secteur)

2. Cycle 4 : analyse de l'EDT publié par la DGESCO (publié le 19 mars 2015)

Dans les pages 14, 15, 16 de ce document, on peut trouver un exemple d'emploi du temps élève. Apparaissent des groupes en SVT et Technologie mais pas en Physique Chimie.

Le groupe correspondants collège de l'UdPPC a préparé un texte destiné à la DGESCO pour expliquer son incompréhension face à cette différence et son inquiétude quant à la portée du document, qui pourrait servir de base aux chefs d'établissement.

3. Informations diverses

- Extrait de la circulaire n° 2015-106 du 30-6-2015 (MENESR - DGESCO A1-2) : « Les groupes à effectifs réduits ont vocation à être constitués en priorité pour les sciences expérimentales, la technologie, les langues vivantes étrangères, les langues régionales et l'enseignement moral et civique. »

- Toutes les matières doivent participer à un EPI (au moins un).

- Les sujets 0 du DNB sont produits : il serait intéressant de les connaître pour planifier la progression et vérifier qu'il n'y a pas un trop grand écart entre ce qu'on va enseigner et les sujets.

- Projet d'un article dans le Bup sur le dnb entraînement expérimental fait dans l'académie de Lyon.

- Des équipes d'enseignants sont en train de produire des ressources (spiralaire, epi, segpa, liens entre EMC et PC, numérique, repères de progressivité). Les 4 thèmes du programme sont répartis par académie.

- Question posée aux IPR : « Le programme ne rentre pas dans le volume horaire »

Réponse : « le programme n'est pas une fin en soi, on n'est pas tenu de le faire, ce sont les compétences qui priment. »

- Changement de date pour la journée collège : samedi 19 mars.

- Bibliographie : RDST : recherche en didactique des sciences et des technologies (n°10 2014, ENS Lyon, Ifé)